

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL d'OMEY du 2 février 2012

Le Conseil Municipal réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. le Maire Jean-Paul BRIGNOLI

Présents : Mmes Marylène OUDIN, Sonia KOENIG, Evelyne VALENTIN, MM. Jean-Paul BRIGNOLI, Gérald INNS, et Thierry GIGNON.

Excusé : M. Franck GEHIN

Absent : M. Michel CONROY

Secrétaire de séance : Mme Evelyne VALENTIN

Convocation du 25 janvier 2012

M. le Maire précise qu'il y aura une délibération supplémentaire à prendre relative au devis de l'entreprise Castagna Patrick.

1) Approbation du compte rendu du 12 décembre 2012

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Téléthon du 3 décembre 2011

Cette manifestation a recueilli 5.937,80 €

3) Voeux 2012

M. le Maire présente à l'assistance toutes les cartes de vœux reçues et auxquelles il a répondu.

4) Vote des subventions aux Associations

Une délibération est prise permettant de distribuer un montant de 5.500 €. aux associations qui ont fourni un bilan financier de leur activité. Il est à noter que Mme Oudin, présidente du CCL, et M. Gignon, trésorier de l'Amicale des Sapeurs-pompiers d'Omey se sont abstenus respectivement lors du vote de la subvention respective à leur association.

5) PAVE

Une délibération est prise à l'unanimité permettant de procéder à la consultation d'un marché à hauteur de 5000 € pour finaliser le PAVE (pistes d'amélioration et chiffrage).

6) Contingent incendie

Son montant communiqué est inscrit au budget primitif pour 7580,31 €, en dépense obligatoire.

7) Salle des fêtes

M. le Maire indique que le permis de construire est revenu validé du SDIS et de la commission du handicap et a été transmis à l'architecte Romain EUDES. Il ajoute qu'il lui a demandé de prévoir le chiffrage d'une cuisine adaptée, le budget 2012 sera dotée d'une opération « aménagement intérieur » à raison de 10.000 €,

M. le Maire annonce que le Député Charles Amédée de Courson a obtenu une subvention parlementaire de 12.500 € qui sera versée pour le projet si le dossier de la remise aux normes de la Salle des Fêtes lui est transmis pour le 15/3/2012. Le conseil municipal valide cette offre.

M. le Maire ajoute qu'après négociation, le Crédit Agricole propose un prêt de 300.000 € (prévu en avril) à taux fixe pendant 10 ans avec un taux « collectivité » de 5,65 %, ce qui représentera un remboursement de 23475 € par semestre. Cette proposition est retenue à l'unanimité.

L'achat de la scène mobile est concrétisé pour 5.023,20 € TTC et elle sera livrée en août ou septembre prochain.

IL est en outre décidé à l'unanimité de contracter une assurance dommage ouvrage.

8) Demande CCVC, dossier CIAS

La Ccvc demande si la commune d'Omey pourrait intervenir financièrement sur le cas d'une personne habitant la commune et qu'il convient d'aider pour la prise en charge de loyers et chauffage.

Une délibération avec une abstention est prise pour refuser cette demande au motif que la compétence est de la CCVC.

9) Sauvegarde informatique

Par sécurité, il est acté à l'unanimité que la mairie doit se doter d'une sauvegarde informatique totale et externe afin de protéger les dossiers. Coût 299 € TTC (ce versement est unique).

10) Cession de terrain par l'association foncière

M. le Maire indique que la cession du chemin jusqu'au finage de Pogny, cadastré ZA 84 a été signée par le biais d'un acte administratif avec l'Association Foncière pour une valeur de 500 € (+ frais de timbre). Il précise à la secrétaire de mairie de bien vouloir inclure cette cession dans le tableau vert.

11) Columbarium

La Société GRAMINOND a présenté un dossier de columbarium dont le devis (estimé à environ 5000 € accessoires compris) est attendu pour février. Le projet inclus 12 cases de 2 places et un jardin du souvenir.

12) Nouvelle intercommunalité – Comptes-rendus

Le regroupement des 4 intercommunalités prend forme.

4 premières commissions ont été installées : Gouvernance, Finances, Assainissement et Sociale.

Les présidents, vice-présidents et secrétaires ont été désignés.

Pour chacune des commissions, un état des lieux doit être fait chacun dans son domaine et par chacune des intercommunalités.

Les comptes rendus seront relus entre président, vice-président, et secrétaire, envoyés à chaque intercommunalité, chacune renvoyant aux communes qui distribueront aux élus.

M. le Maire et l'adjointe Evelyne Valentin font état des réunions auxquelles ils ont participé.

De nouvelles dates de réunions sont déjà programmées.

Chaque citoyen pourra prendre connaissance des comptes rendus en mairie, ou sur internet.

13) Calendrier électoral 2012

La prochaine réunion de la révision de la liste électorale est fixée au 22/2/2012 à 18h. Il convient d'ores et déjà de réfléchir aux horaires de permanence pour les scrutins à venir.

14) Maintenance défibrillateur cardiaque

M. le Maire indique que le coût de la maintenance de l'appareil est de 68,40 €. L'assemblée est d'accord à l'unanimité.

15) Redevance pour service rendu pour soutien d'étiage, courrier de M. de Courson, député

M. le Maire fait lecture dudit courrier : à savoir que malgré l'avis défavorable de la commission d'enquête relatif au périmètre du Bassin Seine dans lequel de nombreuses communes ont été intégrées sans avoir rien demandé -dont la nôtre-, les communes pourraient être redevables d'une redevance annuelle. Suite à la pétition générale des communes marnaises, M. le Député de Courson est intervenu auprès de M. Le Préfet d'Ile de France. Cependant dans sa réponse, le Préfet d'Ile de France indique qu'il appartient au conseil d'administration du Bassin Seine de décider de la redevance et de qui la paye. C'est une affaire qui connaîtra probablement des rebondissements.

16) Bulletin

Il convient maintenant de finaliser le bulletin 2011, M. le Maire souhaiterait pouvoir le distribuer avant fin février.

17) Facture Castagna.

Le Conseil prend une délibération à l'unanimité pour le règlement de la facture relative à des travaux dans l'église (alimentation des illumination de Noël et éclairage extérieur de l'escalier) d'un montant de 819,86 € TTC. Celle-ci sera mise en investissement au budget 2012.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Mme Filaine de La Chaussée-sur-Marne souhaiterait organiser un itinéraire local lors de la journée du patrimoine en septembre. M. le Maire indique qu'il serait bien d'ouvrir l'église à certaines heures.

Dans le dossier de M. Turot et de France Télécom, le coût prévu du câblage téléphonique serait de 2000 €; il convient de recevoir l'intéressé pour lui indiquer ce que peut prendre en charge la commune sur le domaine public, et ce qu'il resterait à sa charge à titre privé.

La nacelle pour régler les problèmes d'éclairage public sera commandée ultérieurement, à savoir qu'il y a des soucis sur l'éclairage face à chez M. Steve Leblanc, et sur celui près de chez Michel Renard.

Il faut prévoir une intervention pour sceller le regard près de chez Mme Renée Desanlis, et dans le virage rue Georges Brassens près de chez M. Michel Brignoli.

La CCVC se réunira le 7 février à 20h30 à Chepy.

La Commission des impôts se réunira le mercredi 8 février à 16h30.

Le Comité consultatif des Sapeurs-Pompiers est prévu le samedi 17 mars à 10h.

La séance est levée à 23h30.

La secrétaire de séance.
E. VALENTIN



Le Maire
J-P BRIGNOLI

